

---

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

---

**1.1 Identification du produit**

Nom : LLL

Code du produit : 41010070

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Détergent caustique pour laveurs automatiques. Ne convient pas à une utilisation manuelle

**1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur GETINGE LANCER

Adresse postale/boîte postale 30 Boulevard de l'Industrie – ZI Pahin Concerto  
Conditionnement

ID du pays/Code postal/Lieu 31170 Tournefeuille - France

Numéro de téléphone +33 (0)5 61 15 11 11

Numéro de fax +33 (0)5 61 15 16 16

E-mail lancersite@getinge.com

**1.4 Numéro d'urgence**

Disponible uniquement pendant les heures d'ouverture : +44 151 951 3317

Disponible uniquement pendant les heures d'ouverture suivantes : 24 h/24

---

**SECTION 2: Identification des dangers**

---

**2.1 Classification de la substance ou du mélange****2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Risques sur la santé : Eye Dam. 1, Skin Corr. 1B

Risques physiques : Met. Corr. 1

Risques pour l'environnement : Non classé

## 2.2 Éléments des étiquettes

Étiquetage conforme au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger/mises en garde :

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/les gaz.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection pour les yeux/une protection pour le visage.
P301 + P330 + P 331	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clé.

## 2.3 Autres dangers

Aucun identifié.

## SECTION 3: Composition/informations sur les ingrédients

Nº CAS	Nº CE	Index Nº d'enregistrement REACH	% [poids]	Nom	Classification selon le règlement (EC) Nº 1278/2008 (CLP)	
1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	Non applicable	<5 %	Hydrate de sodium	Skin Corr. 1A H314

## SECTION 4: Mesures de premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec l'œil : Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 10 minutes, en veillant à maintenir les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.

*Fiche de données de sécurité*

Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et consulter immédiatement un médecin.
Inhalation :	En cas d'irritation, passer dans une pièce où circule de l'air frais en veillant à rester au chaud et au repos, puis consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
EPI des secouristes :	Autant que nécessaire pour éviter tout contact. Consulter la section 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et à long terme**

Danger pour l'œil :	Provoque des brûlures.
Danger pour la peau :	Cause de graves brûlures.
Danger respiratoire :	L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires.
Autres dangers :	

**4.3 Indication de tous les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux de première nécessité**

Aucun traitement spécial ni attention particulière requis en plus de ceux indiqués à la section 4.2.

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Danger d'inflammabilité : Non combustible.

**5.1 Méthode d'extinction**

Pas d'instructions particulières. Selon les circonstances en fonction de l'incendie.

**5.2 Dangers particuliers associés à la substance ou au mélange**

Pas de dangers spécifiques associés au mélange.

**5.3 Conseils destinés aux pompiers**

Aucune mesure particulière spécifique au mélange.

---

**SECTION 6: Mesures en cas de diffusion accidentelle.****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence**

Prendre les précautions nécessaires pour éviter tout contact avec le produit. Utiliser un équipement de protection individuelle comme indiqué à la section 8. Tout déversement peut rendre les sols glissants. Maintenir l'espace dégagé. Respecter les règlements.

**6.2 Précautions pour l'environnement**

Éviter tout déversement de produit dans les cours d'eau.

**6.3 Procédés et matériel de confinement et de nettoyage**

Petites quantités : déverser dans les égouts avec une grande quantité d'eau.

Grandes quantités : contenir et éponger ou pomper dans des conteneurs appropriés aux fins d'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Suivre les conseils fournis aux sections 8 et 13.

---

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

Durée de stockage : 24 mois dans les récipients non éventés

**7.1 Précautions pour une manipulation sans risque**

Ne pas mélanger à d'autres produits. Respecter une bonne hygiène industrielle.

**7.2 Conditions permettant un stockage sûr, en tenant compte des incompatibilités**

Conserver le produit au frais et au sec, à l'abri du gel et à l'écart des acides et des agents d'oxydation puissants. Stocker à la verticale dans les conteneurs d'origine. Température de stockage recommandée 5-25 °C.

**7.3 Utilisations finales spécifiques**

Quantité recommandée pour l'utilisation dans le laveur/laveur-sécheur : 5 à 10 ml/l.

---

**SECTION 8: Contrôles d'exposition/protection des personnes****8.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle (LEP)

Hydrate de sodium	2 mg/m <sup>3</sup>	Limite d'exposition sur le lieu de travail : VLE de 15 min (UK EH40)
-------------------	---------------------	--

**8.2 Contrôle de l'exposition**

Ces mesures, proposées sur la base de méthodes d'utilisation générales, peuvent s'avérer inappropriées pour certains usages potentiels du produit. Il appartient à l'utilisateur de réaliser une évaluation complète des risques afférents aux procédés et aux méthodes de travail spécifiques.

Protection oculaire : Porter des lunettes de protection conformes à la norme BS EN 166 adaptées au procédé.

Protection des mains : Porter des gants PVC ou en latex. Le choix final des gants dépend de l'évaluation des risques spécifiques.

Protection du corps : Autant que nécessaire pour éviter tout contact.

Protection respiratoire : Éviter d'inhaler de la brume de vaporisation, porter un masque de protection conforme à EN 149 si nécessaire.

Autre protection :

Équipement de protection individuelle



Les exigences relatives aux EPI doivent être définies à partir d'une évaluation de risques spécifiques aux processus en cours.

Protection de l'environnement : Empêcher le mélange de contaminer les cours d'eau.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect :	Liquide de couleur paille clair	
Odeur :	Légère, caractéristique.	
pH (typique) :	11,8 1 % dans l'eau (typique).	
Point d'ébullition initial :	>100 °C.	Point d'éclair : Sans objet.
Température d'auto-inflammabilité :	Sans objet.	Viscosité : Fluide.
Propriétés explosives :	Sans objet.	
Propriétés oxydantes :	Sans objet.	
Pression de vapeur :	17,5 mm Hg à 20 °C.	
Solubilité :	Miscible avec l'eau	
Densité relative à 20 °C (typique) :	1,135	

### 9.2 Autres informations

Non mesuré

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1 Réactivité

Incompatible avec les agents oxydants, acides et métaux sensibles aux alcalis, tels que l'aluminium.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est supposée se produire.

### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes.

### 10.5 Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants, des acides et des métaux sensibles aux alcalis, tels que l'aluminium.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun risque connu.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas concernés.
Corrosion/irritation cutanée :	Le mélange est classé Skin Corr. 1B. Voir la section 2.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Le mélange est classé Eye Dam. 1. Voir la section 2.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Ne contient aucun ingrédient classé comme sensibilisant
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Ne contient aucun ingrédient classé comme mutagène.
Cancérogénicité :	Ne contient aucun ingrédient classé comme cancérogène.
Toxicité pour la reproduction :	Ne contient aucun ingrédient classé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique :	Ne contient aucun ingrédient classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles lors d'une exposition unique (STOT SE).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée :	Ne contient aucun ingrédient classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles pour une exposition répétée (STOT RE).
Toxicité par aspiration :	Ne contient aucun ingrédient classé comme ayant une toxicité par aspiration.

**Voies d'exposition/symptômes**

Contact avec l'œil :	Provoque des brûlures.
Contact avec la peau :	Cause de graves brûlures.
Inhalation :	L'inhalation de brume de vaporisation peut causer de l'irritation.
Ingestion :	Toxicité modérée, l'acidité causera des irritations et des lésions au niveau du tube digestif.

---

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Non classé comme dangereux pour l'environnement/agent toxique aquatique.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Tous les ingrédients organiques sont biodégradables quand ils sont bien dilués.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'est pas supposé favoriser une bioaccumulation.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Ce produit présente une haute solubilité dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ne contient aucun ingrédient classé PBT ou vPvB.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun autre effet néfaste n'est attendu.

**SECTION 13: Mesures d'élimination****13.1 Procédés de traitement des déchets**

L'effluent de procédé peut être évacué via l'égout sanitaire (sujet à des limites d'approbation). Grandes quantités : éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise autorisée spécialisée dans les déchets chimiques. Les conteneurs nettoyés vides peuvent être recyclés lorsque des procédés existent, envoyés en décharge ou incinérés si autorisé.

**SECTION 14: Renseignements sur le transport****14.1 Numéro ONU :**

1719

**14.2 Nom propre d'expédition ONU :**

Liquide alcalin caustique, NSA

**14.3 Classe(s) de danger de transport :**

8

**14.4 Groupe d'emballage :**

II

**14.5 Risques pour l'environnement :**

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

**14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur**

Aucune précaution spécifique.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 7 3/78 et au Code IBC**

Non disponible pour le transport en vrac.

**SECTION 15: Renseignements sur la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le contenu doit être conforme au règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents : aucun

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Mentions de danger relatives aux ingrédients (voir la section 3)

H314

: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

*Fiche de données de sécurité*

RÈGLEMENT (UE) N° 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II.

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, d'utilisation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution et d'élimination en toute sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances, ou utilisables dans tout procédé de fabrication.